

## Titre : Film institutionnel MAIF 2021 partie 2

Son : [musique calme]

En juillet 2020, MAIF devient société à mission, et réaffirme son engagement en faveur du mieux commun.

Agir ensemble pour le mieux commun, c'est faire que chacune de nos actions génère un impact positif. Ce qui importe, ce sont les actes au-delà des mots.

Agir pour une économie plus responsable, c'est par exemple : faire du numérique un moyen au service du mieux commun, accompagner les nouveaux usages et protéger les données personnelles de nos sociétaires.

Déployer une démarche d'investisseur responsable.

88 % de nos investissements sont socialement responsables.

Investir dans des projets porteurs d'innovation sociale, sociétaire ou technologique avec nos fonds MAIF impact et MAIF Avenir.

Ou encore, proposer à nos sociétaires des assurances vie responsables et solidaires et mettre de l'éthique et de la transparence dans l'épargne avec notre livret d'épargne solidaire.

À l'heure de l'urgence environnementale, agir pour le respect de l'environnement, c'est : maîtriser notre empreinte écologique.

100 % du papier utilisé à la MAIF est recyclé ou issu de forêts gérées durablement. Et travailler avec nos partenaires pour une consommation plus durable.

Accompagner la transition énergétique localement en développant l'agriénergie avec MAIF transition.

Promouvoir une pratique du sport écoresponsable avec notre programme et nos événements #SportPlanète.

Agir directement avec nos sociétaires en favorisant la réparation plutôt que le remplacement à neuf dès que cela est possible.

Agir pour une société plus solidaire, pour nous MAIF, c'est avant tout : être attentif aux autres, faciliter l'entraide entre citoyens avec notre plateforme PrevEntraide, Aider à rendre le numérique accessible à tous en parcourant le territoire avec le Numérique tour.

[Logo Numérique Tour, fédéré par MAIF]

Financer l'aménagement de véhicules pour les personnes en situation de handicap.

Ou encore, encourager de nouvelles formes d'engagements solidaires avec la plateforme MicroDon.

Et enfin, favoriser l'accès à l'éducation, condition indispensable de l'égalité des chances, c'est par exemple : démocratiser les savoirs, en organisant des conférences-débats sur les sujets sociétaux.

Développer les connaissances sur les risques domestiques, majeurs et climatiques avec l'association prévention MAIF et les recherches de la Fondation MAIF.

Donner gratuitement l'accès à des outils pédagogiques pour les jeunes, leurs parents et éducateurs.

Accompagner les enseignants avec des contrats adaptés à leur besoin et des conseils utiles lors de leur entrée dans la profession avec #çayesjesuisprof Retrouvez ces actions et bien d'autres encore sur nos sites [entreprise.maif.fr](http://entreprise.maif.fr) et [maif.fr](http://maif.fr)

#ChaqueActeCompte [Logo MAIF]